

## Taxe d habitation et hebergement a titre gracieux

## Par marso, le 03/11/2011 à 13:31

Bonjour j heberge a titre gratieux depuis decembre 2010 un couple d etudiants qui travaillent a mi temps.ils partent de chez moi en decembre 2011.je viens de m apercevoir sans mon accord qu ils se sont déclarés chez moi depuis debut mai.Le soucis qui se pose est qu il ne veulent pas participer a la taxe d habitation que je dois payer avant le 15 novembre.pourtant je leur explique que l année prochaine je devrais payer pour eux.Comment faire?merci d avance